



Le Coivertain

DÉCEMBRE 2024

EDITORIAL

À l'aube de la fin de l'année 2024, il est à craindre que 2025 ne soit pas moins complexe. Plutôt que de nous diviser, il est impératif de faire preuve de solidarité.

Je souhaite, au nom de l'équipe municipale, la bienvenue aux nouveaux habitants et souligne le dévouement des bénévoles qui animent notre village.

Dans un contexte mondial et national troublé, notre village a réussi à mettre en œuvre les projets approuvés par le Conseil, malgré la démission de deux de ses membres.

Nous poursuivons nos efforts pour assurer l'entretien avec Natacha et Alain, nos employés communaux qui font tout leur possible avec leurs moyens pour agrémenter notre cadre de vie.

Christelle, notre secrétaire, qui grâce à son professionnalisme, vous accueille et vous guide dans vos démarches, et vous oriente vers les organismes compétents lorsque la Mairie n'est pas en mesure de répondre à votre demande.

L'année a débuté sous des pluies abondantes, ce qui nous a conduits à anticiper en portant une attention particulière à l'entretien des fossés et au débarnage, tout en sensibilisant les propriétaires riverains de la Boutonne. Les retours concernant ces initiatives ont été très positifs, et je souhaite exprimer ma reconnaissance à ceux qui y ont contribué activement.

De surcroît, l'engazonnement du cimetière apporte une atmosphère d'apaisement et un cadre agréable à notre commune.

Je tiens également à saluer le foyer rural, l'ACCA et Darkside pour le succès remarquable de leurs manifestations, qui ont été orchestrées avec brio, tout comme nous l'espérons pour 2025.

C'est avec une profonde tristesse que je pense à celles et ceux qui nous ont quittés cette année, et mes pensées vont à leur famille en ces moments difficiles.

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de nos efforts de 2024 pour notre commune, avec des travaux et un entretien constant. Nous restons ouverts à vos suggestions et à vos idées. N'hésitez pas à venir nous rencontrer ; votre contribution est précieuse et nous souhaitons avancer ensemble.

Au nom du Conseil municipal, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour 2025.



Rédactrices : Mesdames Mélanie FOUCHER, Susannah FRASER et Marie-Noëlle SURAUD et membres du Conseil municipal

Directrice de la publication : Mme SURAUD Marie-Noëlle

Le Maire
Marie-Noëlle SURAUD





DECEMBER 2024

EDITORIAL

As 2024 draws to a close, it is to be feared that 2025 will be no less complex.

Rather than stand divided, we must show solidarity.

On behalf of the Conseil Municipal, I would like to welcome new residents and highlight the dedication of the volunteers who bring our village to life.

In a troubled global and national context, our village has managed to implement projects approved by the Council, despite the resignation of two of its members.

We are continuing our efforts to support Natacha and Alain, our municipal employees who do everything possible within their means to enhance our environment, along with Christelle, our secretary, who, thanks to her professionalism, welcomes you and guides you in your administrative procedures, or directs you to the competent organisations when the Marie is unable to respond to your request.

The year began with heavy rain, which led us to anticipate problems by paying particular attention to the maintenance of ditches and the clearing of weeds and verges, whilst raising awareness amongst the residents on the banks of the Boutonne. The feedback on these initiatives has been very positive, and I would like to express my gratitude to those who contributed actively to them.

In addition, the laying of grass at the cemetery brings an atmosphere of calm and a pleasant setting to our commune.


I would also like to congratulate the Foyer Rural, the ACCA and Darkside for the remarkable success of their events, which were orchestrated brilliantly, as we trust they will be in 2025.

It is with deep sadness that I think of those who left us this year, and my thoughts go out to their families in these difficult times.

The year 2025 will be a continuation of our efforts in 2024 for our commune, with ongoing work and maintenance. We remain open to your suggestions and ideas. Please do not hesitate to come and see us; your contributions are valuable and we want to move forward together.

On behalf of the Conseil Municipal, I wish you a joyful holiday season and best wishes for 2025.

Merci à Mme Susannah FRASER pour la traduction.



The Mayor
Marie-Noëlle SURAUD





Tarifs location salle des fêtes
Caution : 1000 euros

	Tarifs	Tarifs cuisine
Personnes de la commune	110 euros	30 euros
Personnes hors commune	160 euros	40 euros
Associations communales	Gratuit	Gratuit
Associations hors commune	160 euros	40 euros
Manifestations à but humanitaire	Gratuit	Gratuit
Réunions, ... à la journée sans cuisine	50 euros	



Madame le Maire vous invite à
partager un morceau de galette le
Samedi 4 janvier 2025 à 15h.

La Mairie est ouverte
le lundi et jeudi
de 9h30 à 12h00

Numéro

05.46.24.03.71

Mail

mairie@coivert17.fr

Site internet

<https://www.coivert17.fr>

Mis à jour par Mme
Susannah FRASER

- Marie-Noëlle SURAUD
(Maire) 06.10.45.11.27

- M. Jean-Claude ALLEIN
(1er Adjoint) 06.71.73.43.03

- M. Michel Jean RIGUET
(2ème Adjoint)
06.67.07.20.64

La salle associative est proposée pour des activités diverses (sport, jeux ...) avec une participation de 10 euros par séance pour les associations extérieures à la commune.

Important



Vigilance accrue suite à de nombreux vols dans les alentours et fin octobre à l'atelier communal. Une plainte a été déposée à la gendarmerie. Je vous demande d'être prudent face à ces événements.

Pensez au recensement si vous avez bientôt 16 ans.

Bientôt 16 ans ?
Il est temps de se faire recenser !


Où ? Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Comment ?
Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Pourquoi ?
À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC

À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)
Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu es 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal

Demandes d'urbanisme dématérialisées

A partir du 1er juillet 2024, ouverture du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) sur le site de Vals de Saintonge Communauté pour toutes les demandes de Permis de Construire, Déclarations Préalables et Certificats d'Urbanisme.

Voici le lien : urbanisme17.fr/gnaucdcvalsdesaintonge

Il sera toujours possible de les déposer en papier à la Mairie.

Infos Maison France Service Loulay



À Loulay, je suis accompagné pour effectuer mes démarches administratives en ligne.

Si vous souhaitez un accompagnement pour vos démarches administratives en ligne, prenez rendez-vous au **05 46 58 58 65** ou par e-mail à l'adresse suivante : **aulnay-de-saintonge@france-services.gouv.fr**

Place du Général de Gaulle
17330 LOULAY

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
Samedi de 9h15 à 12h15

France services

LA POSTE



Les documents indispensables auxquels je dois penser si mes démarches concernent :

- L'ASSURANCE MALADIE (CPAM - AMELIER)**
 - Mon n° de sécurité sociale (carte Vitale)
 - Ma pièce d'identité en cours de validité
- L'ASSURANCE RETRAITE (CARPA)**
 - Mon n° de sécurité sociale (carte Vitale)
 - Ma pièce d'identité en cours de validité
- LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)**
 - Particulier ou exploitant : mon n° de sécurité sociale (carte Vitale)
 - Employeur : son n° de SIRET (ou n° SIREN)
 - Une adresse email valide ou un n° de téléphone portable et un visioconférence si vous êtes géographiquement éloigné de l'agence
- LES FINANCES PUBLIQUES / IMPÔTS (DGFiP)**
 - Mon n° de numéro d'identification fiscale
 - Mon n° de carte en ligne (pour création de compte)
 - Ma dernière déclaration d'impôt
 - Ma pièce d'identité en cours de validité
- TITRES SÉCURISÉS DE LIÉTAT (AMTS)**
 - Mon identifiant AMTS
 - Ma pièce d'identité en cours de validité
- LA DÉFENSE DES DROITS (MINISTÈRE DE LA JUSTICE)**
 - Ma pièce d'identité en cours de validité
- LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)**
 - Mon n° de sécurité sociale
 - Ma pièce d'identité en cours de validité

À Loulay, je suis informé et accompagné pour préparer mes démarches administratives en ligne.



Découvrez les offres France services à La Poste de Loulay.

Des conseils pour faciliter vos démarches administratives en ligne :

- Informations générales sur France services
- Aide et conseils pour préparer vos démarches administratives (documents, justificatifs et identifiants indispensables...)
- Prise de rendez-vous dans la France services la plus proche lorsqu'un accompagnement est nécessaire ou pour être mis en relation avec un expert de l'organisme.

La Poste de Loulay

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h
Samedi : 9h15-12h15

Agence France services
Place du Général de Gaulle
17330 LOULAY
Tél : 05 46 58 58 65
aulnay-de-saintonge@france-services.gouv.fr

Retrouvez France services à :
La place de Aubray
France services
31 place Arksite Briand T470 Aubray
Tél : 05 46 25 23 16
Mail : aubray-de-saintonge@france-services.gouv.fr

Les services du quotidien à côté de chez vous.

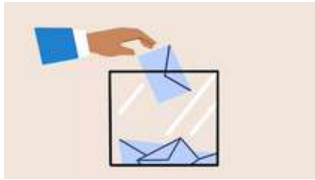
- MA SITUATION DE VIE CHANGE**
Je déclare mes changements de situation à l'Agence France services pour bénéficier de mes droits.
- JE FAIS VALOIR MES DROITS**
Je fais valoir mes droits à l'Agence France services pour bénéficier de mes droits.
- JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ**
Je demande une carte vitale pour mes remboursements de soins.
- JE DÉCLARE MA DETRIMENT**
Je déclare mon détachement de mon domicile pour bénéficier de mes droits.
- JE SOUHAITE OBTENIR LE CHEQUE ÉNERGIE**
Je demande mon chèque énergie pour bénéficier de mes droits.
- JE FAIS VALOIR MES DROITS**
Je fais valoir mes droits à l'Agence France services pour bénéficier de mes droits.
- JE SOUS-SCRIS À LA MSA**
Je souscris à la MSA pour bénéficier de mes droits.
- JE CHERCHE UN EMPLOI**
Je cherche un emploi à l'Agence France services pour bénéficier de mes droits.
- JE DÉCLARE MES IMPÔTS**
Je déclare mes impôts à l'Agence France services pour bénéficier de mes droits.
- JE SOUHAITE OBTENIR UN AIDE À LA RENOVATION ÉNERGÉTIQUE**
Je demande mon aide à la rénovation énergétique pour bénéficier de mes droits.



Quelques chiffres ...

TRAVAUX 2024

<u>ISOLATION EXTERIEURE LOGEMENTS 41 RUE DE LA MAIRIE en 2024 et 4 RUE DE LA CHEVALLERIE en 2023</u>		83 070,00 €
Subventions Département		23 283,00 €
Subvention DETR (Etat)		22 069,00 €
Projet d'isolation du logement communal 2 chemin de Villenouvelle fin 2025		
<u>MISES AUX NORMES DEFENSE INCENDIE</u>		
1 poteau incendie à La Roche en 2024 + 2 poteaux incendie en 2023		11 478,00 €
Subvention Département		2 870,00 €
Subvention DETR (Etat)		3 348,00 €
<u>MISE EN PLACE CITERNE INCENDIE ST-AUBIN DEBUT 2025</u>		14 467,00 €
Subvention Département		3 616,00 €
Subvention DETR (Etat)		6 028,00 €
Projets de 3 citernes Les Groies/Salboeuf/Maillé pour fin 2025 - Début 2026		
<u>AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DU CENTRE-BOURG</u>		511 243,00 €
Reste à charge pour la Commune		125 657,00 €
<u>TRAVAUX VOIRIE 2024 (Débernage et réfection voirie)</u>		60 420,00 €
<u>REVISION CARTE COMMUNALE (Cabinet d'Etude) en cours</u>		9 360,00 €
<u>AMENAGEMENT ESPACE PIQUE-NIQUE</u>		1 280,00 €
<u>CIMETIERE</u>		
Location matériel pour enlèvements des pierres suite procédure emplacements sans acte de concession (Arrêté du 19 mars 2018)		1 200,00 €
Engazonnement		2 300,00 €



Élections

Elections européennes du 9 juin 2024 :

- 70% de participation



Élections législatives :

- 1er tour (30 juin 2024) : 80,8% de taux de participation
- 2ème tour (7 juillet 2024) 82,19% de taux de participation

Taux de participation remarquable. Bravo !



Panneaux d'affichage réalisés avec du contreplaqué de récupération dans l'urgence et la précipitation du timing pour les affiches officielles. Ils ont été mis en place par Jean-Claude, Michel Jean et Alain.

Travaux de la salle des mariages

Dans le dernier Coivertain, nous vous avons informés de la rénovation de la salle des mariages.

Au début de l'année, avec peintures, toiles de verre et avec beaucoup de travail, les employés communaux et plusieurs membres du Conseil ont fait avancer ce projet.

Voici le résultat final.

Bravo à eux !



Perte du panneau COIVERT

En l'espace d'une nuit de septembre 2024 Coivert avait -il changé de nom ? Un jumelage ?

Rien de tout cela ...

Nous avons retrouvé notre panneau à Bagnizeau et Michel Jean l'a repositionné à l'entrée du village.



Aire de pique-nique



Pour profiter d'un cadre agréable, l'acquisition de tables de pique-nique en matériaux recyclés a été réalisée au printemps.

Ces tables ont été installées par Jean-Claude, Michel Jean et Alain sur des pavés récupérés lors des travaux d'aménagement qui ont été effectués devant la mairie.

Pour éviter les incivilités, Jean-Claude a fabriqué des doubles poubelles à moindre coût.

Un grand merci à eux pour leur aide !



Travaux du cimetière avec l'engazonnement



L'arrêté du 15 janvier 2021 interdit l'usage des pesticides chimiques dans les cimetières et aux abords de la voirie.

Cependant, des alternatives, telles que les produits phytosanitaires de bio contrôle à faible risque, utilisés en culture biologique, restent autorisés.

C'est pourquoi, après réflexion avec le conseil municipal, nous avons décidé, suite aux travaux réalisés au cimetière au printemps (schéma initié en 2015 et mis en œuvre par un arrêté de 2019), d'engazonner cet espace avec un mélange de féтуque ovine, une plante à croissance lente. La prestation a été réalisée par la société AGRISEM de Saintes.

Cela permettra, par quelques tontes annuelles, d'obtenir un aspect visuel agréable tout en allégeant les contraintes d'entretien, contribuant ainsi à éviter des remarques inappropriées. Nous faisons face à des défis similaires concernant les abords du village et divers espaces, où l'utilisation de produits auparavant autorisés facilitait le nettoyage en un seul passage.

À présent, la végétation naturelle reprend ses droits, et les employés communaux n'ont d'autre choix que de recourir à des interventions manuelles.

Nous vous remercions de votre compréhension !



L'engazonnement



La loi Labbé* modifiée par l'article 68 de la LTE** et la loi Pothier*** interdit à partir du 01/01/2017 aux personnes publiques d'utiliser/faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries (sauf pour des raisons de sécurité...) accessibles ou ouverts au public.

Les produits phytosanitaires de biocontrôle, à faibles risques et autorisés en agriculture biologique restent cependant utilisables, ainsi que tous les autres produits de protection des plantes (macro-organismes, substances de base).

La lutte contre les organismes réglementés à l'aide de produits phytosanitaires reste autorisée. Des dérogations pourront également être données pour utiliser des produits phytosanitaires contre des dangers sanitaires graves menaçant la pérennité du patrimoine historique ou biologique.

Au 1er janvier 2019, l'interdiction s'étend aux particuliers. Les jardiniers amateurs ne pourront plus utiliser ni détenir de produits phytosanitaires sauf ceux de biocontrôle, à faibles risques et autorisés en agriculture biologique. De plus, hormis ces derniers, tous les autres produits phytosanitaires de la gamme amateurs seront interdits à la vente.

Source : Ecophytopro

Travaux de voirie



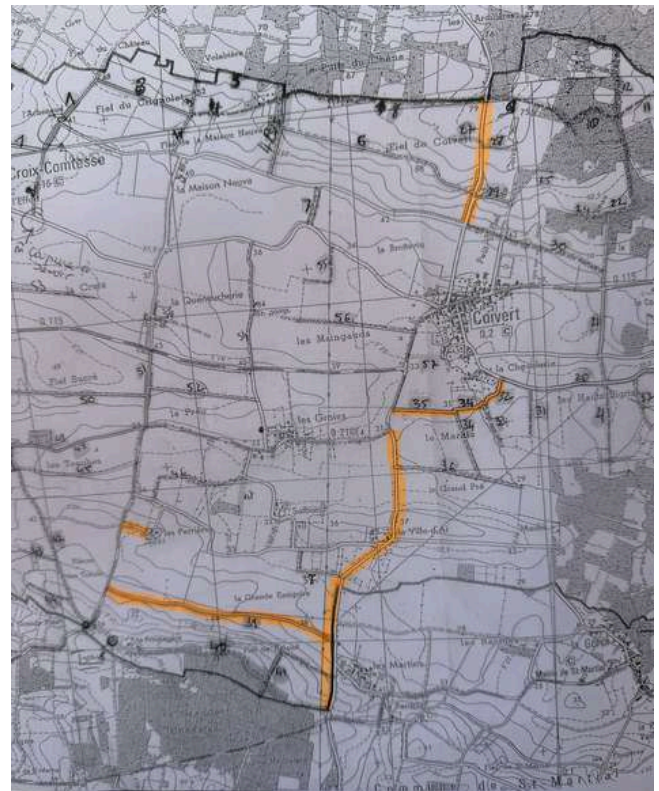
L'entreprise ARNAUDEAU a réalisé les travaux de voirie au niveau du pont du ris en septembre 2024. Il a été réalisé en grave émulsion.

Le chemin des Perrières a aussi été refait cette année.

Travaux de voirie



12 km de débernage ont été réalisés cette année par l'entreprise **JAGUENAUD** avec l'aide des agriculteurs pour évacuer la terre enlevée des bas cotés. Merci à eux pour leur participation !



Révision de la carte communale avec le cabinet PERNET

Notre commune dispose d'un document d'urbanisme qui établit un cahier des charges pour la collectivité dans ce domaine. Pour Coivert, il s'agit d'une carte communale datant de 2007.

Cependant, ce document est désormais obsolète et nécessite une réactualisation afin de se conformer au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et au Schéma Régional d'Aménagement Durable et d'Égalité des Territoires (STRADDET).

En effet, à compter de 2027, aucune mesure ne pourra être prise en matière d'urbanisme, ce qui inclut l'impossibilité d'accorder des permis de construire ou des déclarations préalables, ainsi que la création de nouvelles ouvertures.

Lors de la réunion du conseil municipal par délibérations des 11 juin 2024, il a été décidé de procéder à cette réactualisation et de mandater un cabinet spécialisé. Le cabinet PERNET a été retenu le 26 septembre 2024.

En collaboration avec ce cabinet, un calendrier a été établi, et les premières réunions ont eu lieu avec les exploitants agricoles le 19 septembre 2024. 9 exploitants étaient présents afin de faire connaître et de répertorier leurs projets.

D'autres réunions sont prévues (voir le tableau ci-joint), avec pour objectif de finaliser le processus d'ici la fin du premier trimestre 2026.

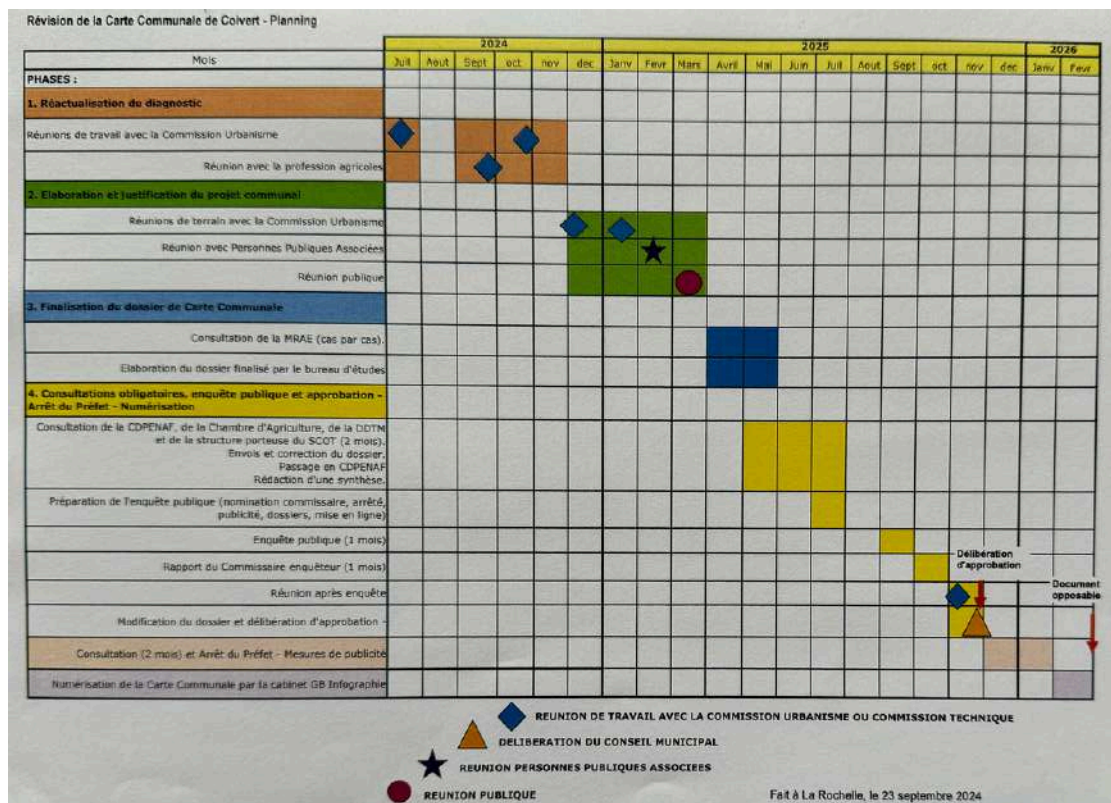


Schéma DECI

Défense extérieure contre l'incendie

C'est un dossier important pour les communes comme la nôtre, visant à garantir leur conformité et à assurer la sécurité des habitants. C'est pourquoi vous avez sans doute remarqué l'apparition de bâches vertes, qui viennent en complément des poteaux incendie rouges déjà installés dans les zones où les canalisations d'eau présentent un débit suffisant.



Nous tenons à remercier les propriétaires qui ont généreusement accepté de céder un petit morceau de terrain pour l'implantation de ces équipements, ainsi que les deux entreprises détentrices de grandes bâches privées, avec lesquelles une convention a été conclue. Cette collaboration nous permet d'intégrer ces bâches dans notre dispositif de sécurité, contribuant ainsi à réduire les coûts liés à cette mise en conformité.



Galette des rois offerte par Mme le Maire Samedi 6 janvier 2024

Je suis heureuse de vous avoir offert cette galette des rois et de vous avoir compté nombreux pour ce moment de partage, d'échange et de convivialité en ce début d'année relativement difficile. Merci à vous et je vous donne rendez-vous pour l'année 2025 le samedi 4 janvier à 15 heures.



Commémoration du 8 mai 2024



La commémoration du 8 mai 2024, embellie par les musiciens au monument des morts, s'est poursuivie par un vin d'honneur à la salle, rassemblant l'ensemble des participants dans une ambiance joyeuse.



Cela a été suivi par le repas des aînés, préparé par le traiteur GAULT de Saintes, un moment agréable partagé entre voisins et amis, où la bonne humeur était au rendez-vous.



Commémoration du 14 juillet 2024

Le 14 juillet, marqué par une météo capricieuse, nous a contraints, après le vin d'honneur, à déplacer le pique-nique initialement prévu à l'extérieur vers la salle associative.

Malgré cela, une bonne vingtaine de personnes ont pu se restaurer ensemble autour des paniers partagés, confectionnés par chacun, dans une atmosphère chaleureuse.

Commémoration du 11 novembre 2024



Sous un magnifique soleil, nous avons rendu hommage à ceux qui ont donné leur vie pour notre pays.

Merci aux participants d'honorer leur mémoire !





Le territoire de chasse de la commune s'étend sur 1 200 hectares.
 Pour la saison 2024-2025, 28 cartes de chasse ont été délivrées.
 À ce jour, 6 sangliers ont été prélevés, en réponse à des dommages causés aux cultures de maïs, suite aux demandes des propriétaires concernés.

De plus, 70 faisans, Manchourie ont été lâchés au début du mois d'août en vue de leur reproduction.

Actuellement, 12 chevreuils doivent encore être prélevés (date à préciser).

Les dates des dernières battues sont prévues :

Tableau des battues chevreuils Coivert		
Date	Référant	
08 décembre 2024	MIGAUD Thomas	Matin
14 décembre 2024	Amaury	Matin
21 décembre 2024	BELOT Jacky	Matin
11 janvier 2025	Amaury	Matin
18 janvier 2025	MIGAUD Thomas	Après-midi
15 février 2025	MIGAUD Thomas	Après-midi

Pour les amateurs de gibier, si vous êtes intéressés faites-vous connaître au près du Président.



L'ACCA a brillamment organisé son repas de chasse le 14 avril 2024, grâce aux efforts des bénévoles de l'association.

120 personnes se sont réunies pour se restaurer et profiter d'un moment convivial, contribuant ainsi à la dynamisation de l'association.



Rassemblement moto Darkside

Week-end du 8 et 9 juin 2024

Président : Frédéric THORETTON



Grâce à une association récemment établie dans la commune, nous avons eu l'occasion de découvrir l'univers de la moto. Pour une première, l'événement a été une véritable réussite, malgré la pluie du samedi qui a contraint certains à sortir leur parapluie.

Rien n'a pu entacher la qualité de cette manifestation, brillamment orchestrée par le président et son équipe exemplaire. De nombreux stands étaient présents, et des concerts ont animé le week-end.



Le matériel du foyer rural a également grandement facilité l'accueil des visiteurs. C'est encourageant de voir deux associations se soutenir mutuellement.

Voyage en Vendée

Dimanche 30 juin 2024

Retour dans les années 20 au Poucton - Le Fenouiller (85), une cinquantaine de personnes ont participé au voyage où gaieté, bonne humeur étaient au rendez-vous. La convivialité des mariages vendées d'antan.

Bravo !!!



Paëlla dansante

Dimanche 23 juin 2024



L'Espagne à Coivert !

Une centaine de personnes ont partagé une excellente paëlla avec une animation réussie.

Tous les ingrédients étaient présents pour offrir une expérience véritablement dépaysante.

Enhorabuena a todos los participantes y voluntarios !!





Ludothèque en plein air

Vendredi 12 juillet 2024



L'ambiance était festive toute la journée à Coivert le 12 juillet !
Avec parcours ludiques et jouets pour jeunes enfants ... nous, assistantes maternelles du secteur, en partenariat avec les Relais Petite Enfance et les lieux d'accueil enfants-parents des Vals de Saintonge faisons s'amuser les plus petits, tandis que la ludothèque avec ses jeux géants, de société, de construction et de stratégie, faisait jouer les plus grands ... Coivertains et voisins.



Susannah FRASER



POUR ECHANGER



POUR JOUER

Enfants de 0 à 6 ans
Gratuit

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

À

SAINT-JEAN D'ANGÉLY (mardi matin)
SAINT-SAVINIEN (mercredi matin)
AULNAY ou **MATHA** (jeudi matin)
TONNAY-BOUTONNE
(vendredi matin)



POUR PRENDRE LE TEMPS
AVEC SON ENFANT...



POUR SE
RENCONTRER

**e LAEP, c'est une équipe de professionnelles
ui vous accueille chaque semaine en dehors
es vacances scolaires, de 9h à 12h.**

07 34 47 64 • laep@valsdesaintonge.fr • www.valsdesaintonge.fr/laep

LAEP À SAINT-JEAN D'ANGÉLY :
au RAMP (11 boulevard Patrice de
umont)

LAEP À SAINT-SAVINIEN :
au RAMP de la Maison de l'Enfance
(34 rue de la Borderie du Couvent)

LAEP À AULNAY :
au Centre de Loisirs (rue des Écoles)

LAEP À MATHA :
au RAMP (4 Place du Château d'eau)

LAEP À TONNAY-BOUTONNE :
au Centre de Loisirs (5 chemin des
Écoliers)





Brocante

Dimanche 4 août 2024



Traditionnelle brocante de début août.

Les bénévoles ont accueilli les premiers participants très tôt et la journée a vu déambuler famille et promeneurs qui ont pu se restaurer.



Fin de journée difficile pour le plus jeune bénévole !

Marché Gourmand

Samedi 7 septembre 2024



La préparation du marché gourmand a dû faire face à une météo capricieuse, digne de 2024.

Cependant, avec l'arrivée dès 18h30 des premiers participants, la foule s'est rapidement densifiée, créant ainsi une ambiance chaleureuse où la bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous.



Les commerçants étaient ravis de leur soirée, ayant bien travaillé. Ce fut un excellent moment, réussie grâce à l'engagement du foyer et des bénévoles.

Bravo à tous !





Choucroute

Dimanche 20 octobre 2024

La choucroute 2024 a eu tellement de succès qu'il aurait fallu pousser les murs, tant elle est réputée excellente.



Bravo à Didier et son équipe !

Un grand merci aussi à Bruno, l'animateur, qui a su divertir tout le monde entre les plats.

Les bénévoles du foyer rural se sont mobilisés pour satisfaire les participants, qui sont tous repartis heureux.

Félicitations à tous les participants et merci aux bras volontaires pour leur aide précieuse !



Beaujolais



Samedi 23 novembre 2024

Les bénévoles du Foyer rural ont déployé tous leurs efforts pour organiser la soirée Beaujolais.



De magnifiques assiettes de charcuterie ont été préparées, et cette année encore, vous avez été nombreux à venir vous divertir en famille ou entre amis.



L'année 2024 se termine sur une soirée réussie.

Merci aux participants et bravo aux petites mains qui ont oeuvré.



Rencontre avec M. Gadoud

Exploitant agricole de “Jhelline and CO”

Éleveur porcin sur notre commune depuis le 02 mai 2023, M. Gadoud mène également en parallèle un atelier volaille.

Détenteur d'un Brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA) et d'un BAC Pro conduite et gestion d'exploitation animale agricole, M. Gadoud est avant tout un passionné.

Il est très attentif à la génétique de ses animaux (4 races) afin de produire une viande de qualité, maigre et peu grasse. Son cheptel est composé de 32 truies et d'un souffleur (le mâle).

Les truies mettent bas à la ferme, d'environ 30 porcelets par an. Elles ont une vie sur l'exploitation d'environ trois ans.

Les petits porcelets évoluent auprès de la mère sous l'œil vigilant de M. Gadoud, très soucieux du bien être animal.



Au cours de leur vie à la ferme, les cochons évoluent dans différents parcs vastes et bien paillées.

M. Gadoud travaille en partenariat avec Sanders en ce qui concerne l'alimentation des animaux qui lui propose des rations équilibrées.

Cet exploitant travaille en entraide avec ses voisins, il échange de la paille contre du fumier par exemple.

A l'issue de leur parcours à la ferme, les animaux sont conduits à l'abattoir de Confolens et transformés sur place.

Par la suite, une majeure partie de la viande est utilisée en "cochon à la broche" et en boucherie charcuterie. Il est également possible de profiter d'une vente à la ferme.


M. Gadoud propose et confectionne des colis sur commande. En fonction des saisons, vous pourrez retrouver du filet mignon, des saucisses, des ventrèches, des côtes de porc, etc...

A l'avenir, M. Gadoud souhaite faire de la production, de la transformation et de la commercialisation sur site afin de redynamiser les races de sélection.


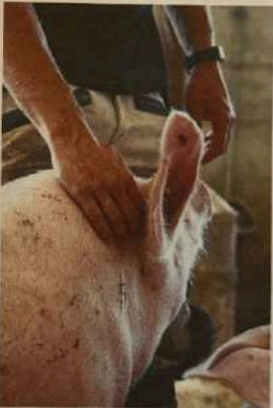

De même, il envisagerait de créer un élevage avicole en plein air "de l'œuf à la poule" avec des races telles que des poules de Marrands ainsi que des oies du Poitou. Affaire à suivre....!

En attendant, vous pouvez retrouver la viande porcine de M. Gadoud à la Boucherie Jarry et à Écomalin à St Jean d'Angély, sans oublier la ferme bien sûr, si vous souhaitez des produits de qualité, n'hésitez pas!

Article rédigé par
Mélanie FOUCHER



Shelline & Co
Alexandre Gadoud



Tarifs:
Colis 5kg 12€ /kg
Sachet de saucisses de 500g 13€ /kg

06.20.49.03.12
3 chemin de l'achenaud 17330 COIVERT

Prévisions 2025 des manifestations sur la commune

- Samedi 4 janvier 2025 à 15 heures : Galette des rois de Mme le Maire

- 8 mai 2025 : cérémonie au monument suivie du vin d'honneur

- Week-end du 7 et 8 juin 2025 : rassemblement moto Darkside



- Dimanche 22 juin 2025 à 12 heures : Cochon à la broche (organisé par le Foyer rural), animé par d'Yamm

- 14 juillet 2025 : vin d'honneur



- Dimanche 3 aout 2025 : Brocante (organisé par le Foyer rural)



- Samedi 6 septembre 2025 : Marché gourmand (organisé par le Foyer rural)

- Dimanche 19 octobre 2025 à 12 heures : Choucroute (organisé par le Foyer rural)



- 11 novembre 2025 : cérémonie au monument aux morts suivie du vin d'honneur

- Samedi 22 novembre 2025 à 19 heures : Soirée Beaujolais nouveau (organisé par le Foyer rural)

- Date et lieux à déterminer pour un éventuel voyage à la journée

- Repas de chasse : date à déterminer



- Soirée Halloween proposée par Jean-Paul Gangloff



Les associations actives de Coivert

Foyer rural de Coivert

Présidente : Annie HANOCQ

06.82.77.00.01

ACCA de Coivert

Président : Michel Jean RIGUET

06.67.07.20.64

Darkside

Président : Frédéric THORRETON

06.31.64.42.15

NOUVEAUTÉ à COIVERT

À partir de janvier 2025
Activités hebdomadaires d'1 heure
(voir le flyer ci-joint).

De même, ateliers
transgénérationnel de 2 heures 1
fois par mois.

Sous réserve de suffisamment de
participants.

La maison du bien-être
Dampierre sur Boutonne 17470

MASSAGES


YOGA


HYPNOSE


PSYCHOSOMATIQUE
Insomnies, surpoids,
deuils, douleurs
chroniques, allergies,
répétitions familiales...

Contact
06 62 75 98 61

Thérapeutes certifiés
Sur Rendez-vous

Siren 442663548

La maison de Marcel / Bien être 17 Dampierre Sur Boutonne.

Tarifs des locations du matériel du Foyer rural

Présidente : Annie HANOCQ

	Habitants hors commune de Coivert	Habitants de Coivert	Caution
Tivoli (le prix de la location du tivoli inclus le montage et le démontage par les membres du Foyer habilités)	150 euros seul 160 euros avec l'éclairage	80 euros	1000 euros
Couverts (prêt de casseroles/ plats, à la demande lors de la location des couverts)	2 euros couverts complets	1 euro couverts complets	
Friteuse	10 euros	10 euros	50 euros
Plancha	15 euros	10 euros	50 euros

Pour toutes demandes de renseignements et de réservations, s'adresser à :

Mme Annie HANOCQ :
05.16.87.95.60 - 06.82.77.00.01
hanocq.annie@gmail.com

Mme Nicole SAUNIER :
05.46.24.09.25 - 06.71.59.96.62
mini.saunier@orange.fr





Matinée au Centre de Secours

Samedi 20 avril 2024

Le 20 avril 2024, le Conseil municipal ainsi que les agents communaux ont eu l'honneur d'être reçus au centre de secours de Loulay par le Caporal Chapacou B. et le Sergent Martineau R. à l'occasion d'une formation dédiée à la manipulation et à la découverte des différents types d'extincteurs susceptibles d'être utilisés. Ce fut une expérience enrichissante de sensibilisation. Nous tenons à exprimer notre remerciement pour cette matinée des plus agréables.



LES EXTINCTEURS				
Les classes de feu	Eau + Additif	Poudre	Spéciale de carbone ou CO2	Poudre spéciales
	A Feux de matériaux solides : Papier, bois, tissu...	✓	✓	
B Feux de liquides ou solides liquéfiables : Essence, alcool, huiles...	✓	✓	✓	
C Feux de gaz. On ne doit éteindre un feu de gaz que si l'on peut en couper l'alimentation.		✓		
D Feux de métaux : Sodium, magnésium, aluminium, uranium...				✓
F Feux électriques			✓	



Le Ruisseau ...

Un projet d'aménagement du fossé de la Grande Planche est actuellement en cours, piloté par un bureau d'étude en concertation avec le SYMBO.

Cet aménagement vise à résoudre les problèmes d'écoulement des eaux dans le fossé situé entre les habitations à l'entrée du bourg.

À la demande de la mairie, les roseaux ont été coupés cet été par le SYMBO, afin de prévenir les risques d'excès d'eau durant la période hivernale.

Face aux nombreuses interrogations suscitées par cette situation, le Conseil municipal a décidé de programmer une réunion réunissant les riverains, le SYMBO, le département et la commune, afin de trouver une solution appropriée à cette problématique.



Informations utiles

COMMENT FAIRE ?

- 1 J'appelle au **0 970 870 870** ou sur l'application gratuite **Mon TAD Nouvelle-Aquitaine**

OU Je réserve mon déplacement sur l'application gratuite **Mon TAD Nouvelle-Aquitaine**

OU Je réserve en ligne sur **transports.nouvelle-aquitaine.fr**
- 2 Je donne mon nom, mes coordonnées et indique ma destination

L'opérateur m'indiquera l'heure prévisionnelle de ma prise en charge et me confirmera l'heure d'arrivée à destination. Je pense à réserver mon retour si besoin.
- 3 Je me tiens prêt devant mon domicile lorsque le véhicule se présente.
- 4 Je règle mon voyage auprès du conducteur.

Pour le retour, rdv sur le lieu initial de dépôt à l'heure convenue

C'est parti !!!



Le Transport à la Demande (TAD) est un service public et collectif, ouvert à tous, proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine et Vals de Saintonge Communauté.

Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité (médicins, supermarchés, centre social...) de votre commune. À des communes (minimum à 3 km de votre domicile). Ce service, à un tarif modulable, fonctionne aux jours et horaires indiqués dans cette fiche horaire (hors jours fériés).

MA RÉSERVATION EST OBLIGATOIRE LA VEILLE DE MON DÉPLACEMENT, AU...

0 970 870 870 Appel non surtaxé

OU transports.nouvelle-aquitaine.fr pour réserver directement en ligne

OU Application gratuite **Mon TAD Nouvelle-Aquitaine** à télécharger sur : [Google Play](#) / [App Store](#)

Vivre Ensemble. www.valdesaintonge.fr

Le Transport à la Demande en Vals de Saintonge

2,50€ Le voyage pour tous publics
0,40€ Le voyage tarif Solidarité

SECTEUR OUEST

- SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
- SAINT-SAVINIEN



Retenez

Nous venons VOUS CHERCHER À DOMICILE !

Valable jusqu'au 31 août 2025

Toute l'information sur transports.nouvelle-aquitaine.fr www.valdesaintonge.fr

D'HABITE À...

A Arzacq	M Mazeray
Arzacq	Migry
Arzacq-la-Chapelle	N Neuharnes
Arzacq	Nantilly
Arzacq-la-Giraud	P Ponsay-Giraud
B Bardoux	Pay-de-Lac
Bermy-saint-Martin	Puyrolant
Bigny	S Saint-Félix
Blanc-sur-Boutonne	Saint-Hilaire-de-Villevieille
Bord	Saint-Jean-d'Angély
Brizambourg	Saint-Julien-de-Lescap
C Champdolant	Saint-Loup
Charnerie-sur-la-Sole	Saint-Martin
Covert	Sainte-Même
Couant	Saint-Parcail
Cousables	Saint-Pierre-de-Tise
D Darau-sen-le-Mignon	Saint-Savinien
E Esauvert	T Tallant
F Feneau	Tallevbourg
Fontenat	Ternant
G Grandjean	Tonny-Boutonne
J Juica	Toré
L La Croix-Combe	V Varsze
La Froiderie	Vergré
La Jarrie-Audouan	Vervant
Le Mung	Villevieille-G-Combesse
Les Nouilliers	Nesay
Landois	
Loulay	
Loulay	
La Vergne	

JE VAIS À...

→ **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**

Arrêts ou établissements de destination :
Mairie - Sous-Préfecture - Zone commerciale (2) de la Sacristinerie, de la Grenoblerie et de l'Aumonerie - Hôpital - Jardin Public - Gare - Pôle Emploi - Mission locale - Délégation territoriale - CPAM - Pôle des Services au Public - CIAS - Pôle sportif du Gravau - Centre aquatique Atlantys

MERCREDI		JEUDI	
Arrivée à ST-JEAN D'ANGÉLY	Départ de ST-JEAN D'ANGÉLY	Arrivée à ST-JEAN D'ANGÉLY	Départ de ST-JEAN D'ANGÉLY
10h00	12h00	15h00	18h00

VENDREDI		SAMEDI	
Arrivée à ST-JEAN D'ANGÉLY	Départ de ST-JEAN D'ANGÉLY	Arrivée à ST-JEAN D'ANGÉLY	Départ de ST-JEAN D'ANGÉLY
10h00	12h00	10h00	12h00

→ **SAINT-SAVINIEN**

Arrêts ou établissements de destination :
Marché (Place Bonnet) - Mairie - Zone commerciale (Pont Boulet) - Gare - Salle multi-loisirs - Port miniature

MERCREDI		SAMEDI	
Arrivée à SAINT-SAVINIEN	Départ de SAINT-SAVINIEN	Arrivée à SAINT-SAVINIEN	Départ de SAINT-SAVINIEN
15h00	18h00	9h00	11h00

JE PAIE AUPRÈS DU CONDUCTEUR...

VOYAGE TOUT PUBLIC

2,50€ 1 voyage **4,50€ Aller/Retour**

AVEC LA CARTE SOLIDAIRE*

0,40€ 1 voyage

ENFANT DE MOINS DE 4 ANS Pour un adulte payant	Gratuit
ACCOMPAGNANT PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE**	Gratuit

* Pour le tarif solidaire, justifier d'une Carte Solidaire délivrée par la Région Nouvelle-Aquitaine. Pour en faire la demande, consulter le site : cartesolidaire-nouvelle-aquitaine.com.fr

** Sur présentation de la carte d'invalidité.

Service accessible également aux titulaires d'un abonnement sur carte papier.

Tarifs en vigueur au 1^{er} septembre 2024 sous réserve de modifications.

Les horaires sont disponibles sur : transports.nouvelle-aquitaine.fr www.valdesaintonge.fr

En cas de réclamation, contact par mail à : tad@valdesaintonge.fr

Le service ne fonctionne pas les jours fériés. Les horaires sont susceptibles d'être modifiés et ne sauraient constituer un engagement contractuel de la part de la Région Nouvelle-Aquitaine ou de Vals de Saintonge Communauté.

Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

Le violentomètre

Le consentement, c'est quoi ? C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et éclairée à un moment donné pour une situation précise. Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui te sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.



BESOIN D'AIDE ?

APPELEZ LE 3919

Le Tchat de



PROFITE Ta relation est saine quand il...	1	Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts
	2	Accueille tes amis, amis et ta famille
	3	A confiance en toi
	4	Est content quand tu te sens épanoui
	5	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble
VIGILANCE, DIS STOP ! Il y a de la violence quand il...	6	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose
	7	Rebaisse tes opinions et tes projets
	8	Se moque de toi en public
	9	Est jaloux et possessif en permanence
	10	Te manipule
	11	Contrôle tes sorties, habits, maquillage
	12	Fouille tes textos, mails, apps
	13	Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes
	14	T'isole de la famille et de tes proches
	15	T'oblige à regarder des films pornos
PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand il...	16	T'humilie et te traite de folle quand tu lui fais des reproches
	17	T'« pisie les plumes » lorsque quelque chose toi déplaît
	18	Menace de se suicider à cause de toi
	19	Menace de diffuser des photos intimes de toi
	20	Te pousse, te tire, te pille, te secoue, te frappe
	21	Te touche les parties intimes sans ton consentement
	22	T'oblige à avoir des relations sexuelles
	23	Te menace avec une arme
	24	



EMPVV

Equipe Mobile de Prévention des personnes Victimes de Violence

Les zones rurales sont souvent identifiées comme des « zones blanches », où le taux de victimes de violences est supérieur à celui observé en milieu urbain. Plusieurs facteurs rendent l'accès aux soins et aux services publics plus difficile : l'isolement géographique, la dépendance financière et matérielle, la précarité économique et le manque de moyens de transport.

Les Vals de Saintonge ne font pas exception à cette problématique. C'est pourquoi la Préfecture a choisi de faire de ce territoire une priorité.

En 2024, l'Association Tremplin 17 a reçu des financements de l'État pour créer une Équipe Mobile de Prévention à destination des personnes victimes de violences. Ce dispositif innovant s'est déployé en 2024 sur les Vals de Saintonge, et sera étendu en 2025 sur le territoire de la Haute Saintonge.

L'objectif est de mener des actions de prévention et de garantir aux victimes un accès aux services d'accompagnement existants (suivi juridique, psychologique, social et solutions d'hébergement). Pour cela, une équipe mobile composée de deux professionnels se déplace en van aménagé, permettant de rencontrer les victimes et les acteurs locaux au plus près de leurs lieux de vie.

L'équipe mobile engage actuellement des actions de sensibilisation auprès des Mairies des Vals de Saintonge.

Il est important de rappeler l'existence du numéro national **3919**, une ligne d'écoute dédiée aux victimes de violences et à leurs proches. Ce service, assuré par des professionnels, offre une écoute bienveillante, empathique et sans jugement. Attention : ce n'est pas un numéro d'urgence, en cas de danger immédiat, il faut appeler le **17**.

Les violences intrafamiliales ne sont pas une affaire privée, c'est une problématique d'intérêt public qui nous concerne tous. La proximité est essentielle dans le repérage de ces violences, et chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour changer cette dynamique.

« En parler peut tout changer »

Site du gouvernement contre les violences :
<https://arretonslesviolences.gouv.fr>

Le harcèlomètre

pour apprendre à repérer les comportements violents et malsains

Ce camarade / cette personne :

Respecte mes goûts, mes besoins, mes choix

Me permet d'être à l'aise quand je suis avec lui.elle

Est content.e pour moi lorsque je me sens épanoui.e

Est passif, ne réagit pas lorsque j'ai besoin d'aide

Me critique et me juge en permanence

M'exclut, me met volontairement à l'écart

Se moque de moi, me donne des surnoms méchants

Lance des rumeurs sur moi

Publie des choses qui me rabaisent sur les réseaux sociaux

Me force à faire des choses dont je n'ai pas envie, me fait du chantage, me menace

Me fait des coups bas, m'humilie en public, m'insulte

Me vole, me détériore et/ou me rackette mes affaires

Me bouscule violemment, me frappe, m'agresse sexuellement

Ce comportement est sain

Vous vous **respectez** l'un et l'autre. Même s'il vous arrive de vous disputer, tu n'as pas peur.

Ce comportement est inacceptable

Ce qu'il se passe n'est pas normal et tu n'as pas à le supporter. Ce n'est pas non plus de ta faute.

Si au moins l'un de ces comportements se répète, tu es victime de **harcèlement**.

Cette situation peut changer et tu peux te faire aider.

Ne reste pas seule ! Cela pourrait avoir de graves répercussions sur ta santé et ta scolarité.



Pour te faire aider :

- **En parler** à un adulte de confiance
- Appeler le N°vert "Non au harcèlement" : 3018

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

Document créé par A. Schmit à partir de l'affiche réalisée par la préf. du Lot-et-Garonne : <http://www.lot-et-garonne.gouv.fr/le-violentometre-16186.html> inspiré par "Le violentomètre" pour les violences conjugales

En 2025, Cyclad met en place le Pass pour accéder aux déchetteries

Nouveau !

Pourquoi un Pass ?

Pour réserver l'accès des déchetteries aux seuls usagers de Cyclad et renforcer le tri, la fluidité et la sécurité.

Le Pass donne accès à 24 passages par an et couvre l'ensemble des besoins des particuliers.

À partir du 1^{er} janvier 2026, le Pass sera obligatoire pour les particuliers et le nombre de passages sera décompté.

Comment obtenir mon Pass ?

Dès maintenant, muni(e) d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, je me connecte sur cyclad.org ou je scanne le QR code. Je remplis le formulaire.



Toutes les informations et demande de Pass sur cyclad.org ou en scannant le QR Code ci-contre.

Je suis un professionnel ? Le Pass est obligatoire dès le 1^{er} janvier 2025. RDV sur cyclad.org
Je n'ai pas d'adresse mail ? Contactez Cyclad au 05 46 07 16 66.

Une question ?
✉ [cyclad.org](mailto:monpass@cyclad.org) ☎ 05 46 07 16 66 ✉ monpass@cyclad.org



Nouveau 2025

Pourquoi un Pass ?

Pour réserver l'accès des déchetteries aux seuls habitants et professionnels de Cyclad et renforcer le tri, la fluidité et la sécurité. Les données collectées permettent d'adapter le service et de maîtriser les coûts de fonctionnement. Comme sur les territoires voisins, le nombre de passages est limité pour réguler les fréquentations et les apports. Le Pass donne accès à 24 passages par an.



En pratique

Les déchetteries sont majoritairement équipées de barrières automatiques. À partir du 1^{er} janvier 2025, je présente mon Pass à la borne ou à l'agent pour accéder à la déchetterie. Le nombre de 24 passages par an est décompté à partir du 1^{er} janvier 2026.

À chaque passage, le solde s'affichera sur la borne et sur le compte usager. Le nombre de passages pour les professionnels étant déjà limité, il est décompté dès l'année 2025.

À noter !

Il ne sera délivré qu'un seul Pass par foyer ou par professionnel (il peut être partagé sur plusieurs téléphones).

Comment obtenir mon Pass ?

- 1 Je me connecte sur cyclad.org
- 2 Je remplis le formulaire et je télécharge mon justificatif de domicile de moins de 3 mois (extrait K-Bis ou certificat RNE pour les professionnels).
- 3 Je reçois par mail mon e-Pass après validation de ma demande.
- 4 J'enregistre mon e-Pass sur mon téléphone (ou je l'imprime) et je le présente à chaque passage. Si j'ai demandé un badge, je le reçois par courrier plus tard.



Je n'ai pas d'adresse mail ?
La demande de Pass avec un formulaire papier est possible. Contactez le service public Cyclad au 05 46 07 16 66. Le formulaire rempli pourra être déposé ou envoyé à l'accueil du Syndicat Mixte Cyclad.



Les bons gestes

- 1 Avant d'aller en déchetterie je répare, je donne, je vends les objets en bon état. Je pense aux recycleries.
- 2 Pour réduire mes apports de végétaux je pense au mulching, broyage, paillage et compostage.
- 3 Je trie les textiles, le verre, les papiers-petits cartons dans les bornes d'apport volontaire.
- 4 Je sépare les déchets par matière avant de partir à la déchetterie pour faciliter le tri sur place.



MON MÉMO TRI

Tous les emballages se trient **dans le sac !**

Briques alimentaires

Plastiques rigides

Plastiques souples

Emballages en métal

SAC JAUNE

À déposer dans le sac jaune, sans restes alimentaires, ne pas emboîter, ne pas écraser.

Les sacs jaunes sont à retirer gratuitement en mairie. Pour préserver la qualité du tri, utiliser uniquement les sacs jaunes fournis par Cyclad. Ils seront triés au centre de tri pour être recyclés.

cyclad CITEO @cyclad17 cyclad.org

RAPPEL CONSIGNES DE TRI

VERRES

Bocaux, pots en verre, bouteilles.

À déposer dans la borne

PAPIERS ET PETITS CARTONS

Tous les papiers et petits cartons se trient et se recyclent.

Petits emballages en carton, prospectus, courriers, journaux et magazines...

À déposer dans la borne

BIODÉCHETS

Épluchures, coquilles d'oeuf, essie-tout blanc et uni, restes de repas, filtres à café, feuilles mortes...

À déposer dans la borne

TEXTILES

Tous les vêtements et le linge se déposent propres et secs, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent par paire.

À déposer dans la borne

ORDURES MÉNAGÈRES

Seulement ce qui ne peut pas être trié. Produits d'hygiène jetables (cotons, masques, couches jetables...), petits objets cassés, sacs d'aspirateur...

À déposer dans la borne

OBJETS EN BON ÉTAT

Donnez, vendez ou déposez les dans les recycleries ou Cyclad'Box.

cyclad CITEO Mairie de Saint-Jean-de-Marsac

Sur demande, des composteurs peuvent être distribués à la Mairie.

Aussi, merci de bien vérifier la fermeture de votre sac noir lors du dépôt dans le conteneur afin d'éviter des problèmes lors de la collecte.

De même les gros cartons sont à déposer directement à la déchetterie et non pas dans les bacs jaunes de collecte.

Merci de votre compréhension.

Numéros d'urgence

ENEDIS

Dépannage et assistance

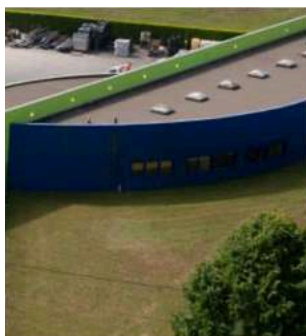
Une situation vous paraît dangereuse ? Une panne d'électricité ? Contactez notre service d'assistance et dépannage joignable 24h/24 et 7j/7

09 726 750 17
(appel non surtaxé)

Un fil à terre, un coffret cassé, un poteau endommagé ? N'y touchez pas, éloignez-vous, si possible matérialisez un périmètre de sécurité.




URGENCE SECURITE GAZ
0 800 47 33 33 Service & appel gratuits



RESE Vals de Saintonge (EP)

📍 14 route d'Angoulême
Saint-Julien-de-l'Escap

🕒 **Horaires d'accueil**
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

[Nous envoyer un mail](#)

☎ **Tél : 05 46 32 62 12**

🕒 **Horaires d'accueil téléphonique**
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

☎ **Tél. Incident en dehors des horaires d'ouverture :**
05 46 93 19 19

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

<p>112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p><small>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne</small></p>	<p>18 SAPEURS-POMPIERS</p> <p><small>Pour signaler une situation de péril ou un accident impliquant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide</small></p>	<p>17 POLICE GENDARMERIE</p> <p><small>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police</small></p>
<p>114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p><small>Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS</small></p>	<p>15 SAMU</p> <p>LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT</p> <p><small>Pour obtenir l'assistance d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de prise en charge de soins</small></p>	<p>SAUVEZ DES VIES RESTEZ CHEZ VOUS</p>
<p>☎ 3117</p> <p>Pour signaler par téléphone une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</p>	<p>☎ 39 19</p> <p>Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.</p>	<p>☎ 119</p> <p>Numéro d'urgence dédié aux enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologiques.</p>
<p>31 117</p> <p>Pour signaler par SMS une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</p>	<p>☎ 115</p> <p>Numéro du SAMU Social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.</p>	<p>☎ 116 000</p> <p>Numéro d'urgence en cas de disparition d'enfants, il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.</p>

Ces gestes qui sauvent ...

LES GESTES DE PREMIERS SECOURS

ÉTOUFFEMENT TOTAL

Donner 1 à 5 claques entre les omoplates avec le talon de la main. En cas d'échec réaliser 1 à 5 compressions abdominales au-dessus du nombril pour expulser le corps obstruant.

HÉMORRAGIE

Appuyer directement avec la main. Allonger la victime et faire un pansement compressif.

1- IDENTIFIER LA PERTE DE CONNAISSANCE :

- Poser des questions simples, lui prendre la main et lui donner un ordre simple : « Serrez-moi la main », « Ouvrez les yeux ».
- Aucune réponse, ni réaction : demander l'aide d'un témoin pour appeler les secours.

2- ASSURER LA LIBÉRATION DES VOIES AÉRIENNES :

- Placer une main sur le front et deux ou trois doigts de l'autre main sous le menton de la victime.
- Basculer doucement la tête en arrière et élever le menton pour permettre le passage de l'air.

3- APPRÉCIER LA RESPIRATION SUR 10 SECONDES AU PLUS :

- Avec les yeux : regarder le soulèvement du ventre et de la poitrine.
- Avec l'oreille : écouter d'éventuels bruits provoqués par la respiration.
- Avec la joue : sentir un éventuel flux d'air à l'expiration.

RESPIRATION ABSENTE OU ANORMALE (GASPS)

- Réanimation cardio-pulmonaire
- Suivre les indications d'un défibrillateur.

RESPIRATION PRÉSENTE

Placer la victime en Position Latérale de Sécurité (PLS).

SAMU
15

Pompiers
18

112

**SURVEILLER
COUVRIR
RÉCONFORTE**

WWW.SIGNAL112.ORG



Le défibrillateur est à votre disposition sur le mur derrière la salle des fêtes.

Monoxyde de carbone

RECONNAÎTRE CES SYMPTÔMES PEUT SAUVER DES VIES !

Les symptômes suivants doivent vous faire penser à une intoxication au monoxyde de carbone, surtout s'ils apparaissent dans un même lieu ou chez plusieurs personnes vivant ensemble.

Petites doses répétées

- 1 Perceptions lumineuses
- 2 Mal de tête
- 3 Fatigue Nausées

Fortes doses

- 4 Vomissement Syncope
- 5 Coma

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, inodore et incolore, pouvant être mortel. Tous les appareils de chauffage à combustion peuvent produire du monoxyde de carbone, s'ils sont anciens, mal entretenus, mal réglés ou utilisés dans des conditions inadéquates.

Intoxication chronique à ne pas confondre avec une intoxication alimentaire

Intoxication aiguë incapacité à se déplacer

Ce gaz peut vous faire perdre connaissance en quelques minutes. Si vous pensez être victime d'une intoxication au monoxyde de carbone : **aérer immédiatement** le logement, **couper les appareils de chauffage, évacuer les locaux et appeler les secours** (112 n° d'urgence européen - 18 Pompiers - 15 SAMU).

FEMMES ENCEINTES ET INTOXICATIONS

Le fœtus est particulièrement vulnérable face aux intoxications au monoxyde de carbone (CO) notamment parce que l'hémoglobine fœtale a une affinité plus importante pour le CO que l'hémoglobine adulte. Ainsi, il faudra être particulièrement vigilant car des signes mineurs d'intoxication chez la femme enceinte n'excluent pas une atteinte fœtale, laquelle pourra avoir des conséquences de sévérité variable.

Hébergements à Coivert et explorer les Vals de Saintonge

Voici le lien des Vals de Saintonge :

<https://www.valsdesaintonge.fr>

Vous y retrouverez les différents évènements du territoire.

Des gîtes chaleureux et accueillants vous attendent sur la commune. N'hésitez pas à aller les découvrir.



Lien : <https://www.moulindelafossegites.com/>



Lien : <https://chez-tiramisu.com/>



MASSAGES



YOGA



PSYCHOSOMATIQUE
Insomnies, surpoids,
deuils, douleurs
chroniques, allergies,
répétitions familiales...

*La maison
du
bien-être*

Dampierre sur
Boutonne 17470

HYPNOSE



Contact

06 62 75 98 61

Thérapeutes
certifiés

Sur
Rendez-vous

Siren
442663548



La maison de
Marcel / Bien
être 17 Dampierre
Sur Boutonne.



Ils seront présents le samedi 4
janvier 2025 lors de la galette.

Ils répondront à toutes vos
questions à propos des thèmes
proposés.

Les cours collectifs : 1 heure

Yoga au sol
Yoga sur chaise

Les ateliers collectifs : 2 heures

Écriture sous hypnose
Liens entre les générations : leurs
impacts

Les consultations individuelles

Hypnose
Psychosomatique "L'influence de l'esprit
sur le corps"

Mail : moncorpsmeparle@hotmail.com

Facebook :

Nathalie Barbarin - Psychosomatique
et Transgénérationnel



Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique